

Développement du pôle conteneurs et de la logistique associée au port de Marseille-Fos depuis la mise en service des terminaux XL

L'ORGANISATION TERRITORIALE DU PORT DE MARSEILLE-FOS - LES BASSINS EST & LES BASSINS OUEST





MARSEILLE FOS

Bassins de Port-de-Bouc Lavéra et Caronte

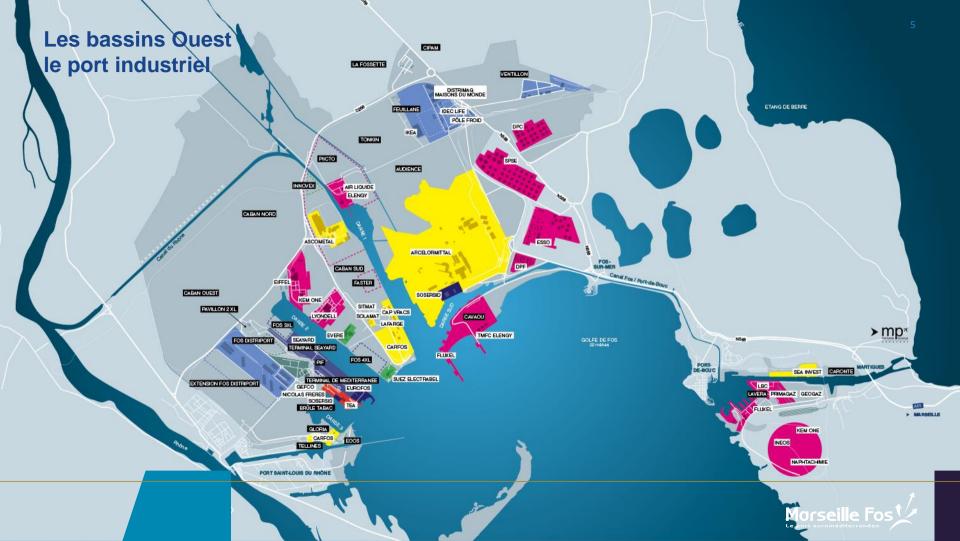
MARSEILLE VILLE

Superficie: 400 ha

Distance de 40 Km









LE POLE CONTENEURS DEPUIS LA MISE EN SERVICE DES TERMINAUX XL (mars 2012)



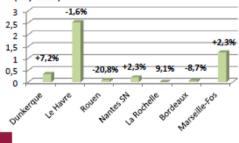
Un contexte de croissance du trafic de conteneurs marqué par les alliances entre armateurs

- Mise en service de Fos 2XL en 2011 : 711kEVP à Fos
- Croissance du trafic de conteneurs à Fos depuis 2011 : +49% soit 1MEVP en 2016
- Dans un contexte global marqué par l'apparition puis la consolidation des alliances entre armateurs.

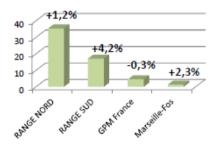
2011	des accords sans alliance
2012	6 alliances
2014	4 alliances
2017	3 alliances



Trafic en EVP et croissance des ports français (12/2016)

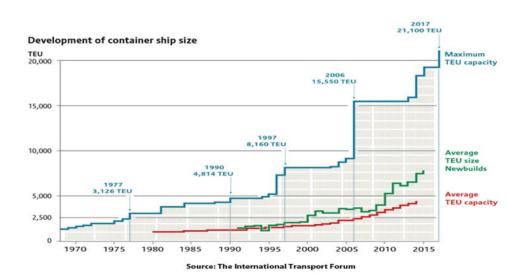


Trafic en EVP et croissance des ports européens, GPM et GPMM (12/2016)

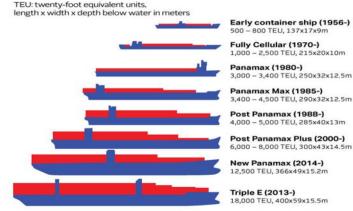




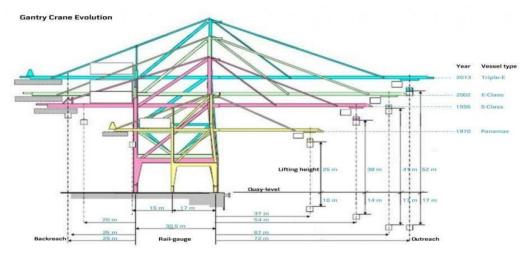
Evolution de la taille des porte-conteneurs



Evolution of Container Ships

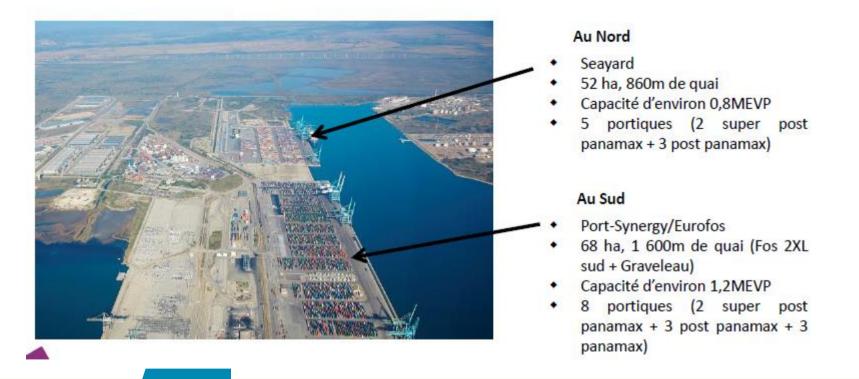


... et des portiques





Situation actuelle des terminaux des bassins ouest, darse 2



Réunification des terminaux à conteneurs de Fos : Aménagement de la « rotule »

<u>Enjeu</u>: accueil et opération de grands navires en conformité avec l'ambition d'un port gateaway Sud alternatif

Objectifs : 2,6 km de linéaire de quai d'un seul tenant Gain de productivité jusqu'à 100 mouvements/heure Accueil simultané de plusieurs unités de 400 m avec un TE de 15 m

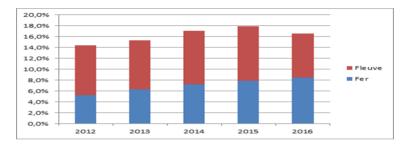
<u>Travaux</u>: 2017- 2018/2019

Estimation préliminaire des travaux : 30 M€ HT

L'évolution des pré et post-acheminements du trafic de conteneurs

Un report modal dynamique en faveur du ferroviaire et du fluvial depuis la

mise en service des terminaux XL



Qui se poursuivra à l'horizon 2030, notamment grâce aux investissements réalisés sur le port



Soit un nombre de conteneurs sur le train *6 Sur la barge *3

Sur la route limité à *2

Hinterland – Etat des lieux (conteneur)

Les principaux marchés actuellement atteints par le port de Marseille Fos :

- PACA
- Rhône Alpes-Auvergne (potentiel à développer)
- Sud Ouest (Nouvelle Aquitaine / Occitanie)
- Région Parisienne (potentiel à développer)
- Grand Est (potentiel à développer)

26 destinations desservies chaque semaine par fer et fleuve en 2016

- 26 destinations desservies par le fer, dont 9 à l'international
- 4 destinations par le fleuve dans l'hinterland Rhône-Saône

Les principales destinations actuelles fer et fleuve en volume :

- Région Lyonnaise
- Grand Sud Ouest

Zoom sur l'hinterland lyonnais - « Marseille port de Lyon » :

- 22 services massifiés vers Lyon (17 fer / 5 fleuve)
- Près de 30% des evp en lien avec le marché lyonnais utilisent le fleuve



Un réseau dense de navettes ferroviaires régulières pour prépost acheminer les conteneurs de Marseille-Fos

- → L'hinterland ferroviaire du GPMM couvre l'ensemble de la France et s'étend en Europe, cible d'avenir via les corridors de fret
- → 7 opérateurs assurent ces liaisons

Hinterland – Les partenariats – Medlink Ports

1^{er} ensemble fluvio-portuaire français, 103 MT en 2016 sur les ports Medlinks

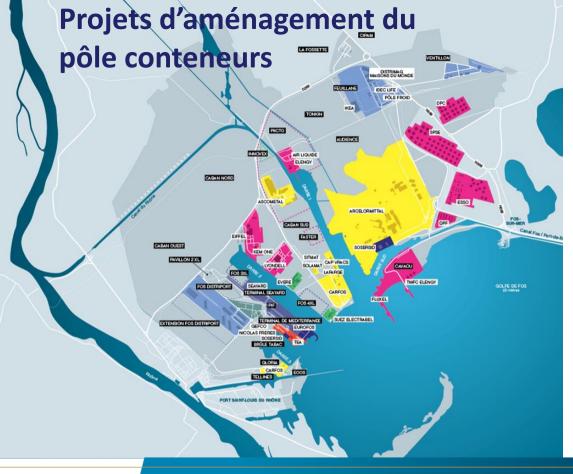
- 12 membres « permanents » (dont ports intérieurs et maritimes de l'axe Rhône-Saône-Méd), 18 « partenaires » au 31 01 17
- GPMM Président 2017 de l'association ; animateur / coordonnateur opérationnel pérenne ; leader de l'actionnariat.

Réalisations récentes

- Lancement du process export Medlink Safe (booster le transport fluvial de conteneur MD) : 15 opérateurs accrédités
- · Labellisation chargeurs (conteneur et vrac) : 20 labellisés
- Organisation d'un colloque pour la mise sur voie d'eau des colis exceptionnels (100 participants, déc. 2016).

Objectifs et devenir : créer un partenariat industriel et logistique sur ce corridor

- → Elargir le périmètre de la mission de Medlink pour consolider son action dans une approche globale de facilitation de la supply chain et de mutualisation des objectifs des plateformes fluviales et maritimes :
 - ❖ dans une vision d'axe global selon Rapport Parlementaire, au service d'un accès à l'Europe par le Range Sud
 - ❖ en associant les élus des Régions desservies (ARA...).
- → Envisager les coopérations pertinentes avec d'autres partenariats distincts (notamment de façade méditerranéenne).



- Terminaux à conteneurs
- Zones logistiques
- Services portuaires
 - Stockage et réparation de conteneurs
 - ■Stationnement poids lourds
 - Zones de service ou de repos
 - Equipements de service à la marchandise
 - Equipements tertiaires
- Infrastructures fluviales :
 - Voies navigables
 - Postes d'attente
- Equipements ferroviaires :
 - Voies ferrées
 - Faisceaux d'échange
 - Terminal de transport combiné
- Infrastructures routières :
 - Voies routières et carrefours





LES ZONES LOGISTIQUES PORTUAIRES ET LA COURONNE LOGISTIQUE LOCALE



La filière logistique : Un contexte de développement favorable → créer des conditions encore plus attractives de « plug and play « logistique :

Un point d'entrée de premier ordre pour le marché européen:

Un territoire ancré au cœur du système logistique français structuré autour de l'axe Lille - Paris - Lyon - Marseille

- ➤ La couronne logistique de Fos (+ de 3 Millions m² d'entrepôts dans un rayon de 30 km) constitue l'un des principaux pôles logistiques structurants d'un territoire situé au cœur d'un hinterland regroupant 13 millions de consommateurs dans un rayon de 300 km.
- ➤ La croissance de cet ensemble logistique est soutenu, pérenne et porté essentiellement par des projets clés-enmain de grandes envergures (> 40 000 m²).

Les zones logistiques de Fos Distriport et de la Feuillane:

Les atouts

- ➤ Une proximité immédiate des terminaux conteneurs qui soutiennent le développement des 2 zones logistiques: passages sécurisés et fluides, optimisation des brouettages,....
- > Une offre trimodale permettant d'offrir un accès efficace et fluide vers l'hinterland
- ➤ Des surfaces disponibles pouvant accueillir des bâtiments de grandes capacités (jusqu'à 100 000m²)
- > Possibilité de développer des bâtiments à fortes contraintes de portance sur Feuillane
- La préparation de zones d'aménagement dédiées pour accélérer les dossiers d'implantation avec facilitation administrative



La couronne logistique locale



A proximité des terminaux plus de **1** million de m² bâti sont imputables au traitement de conteneurs transitant par le GPMM.

Les plateformes sont situées sur les zones spécialisées que sont Distriport / Clésud / Ecopôle, Salon et La Feuillane.



Dans l'hinterland du port, il existe un besoin de foncier de l'ordre de 580 ha supplémentaire par million d'EVP.

Sur la zone industrialo-portuaire : Les zones logistiques en croissance



Feuillane

Capacité totale : 364 000 m²

Bâtiments en opérations : 149 000 m²

Surfaces à construire : 215 000m²

Emplois: 1 100 en 2017 (prévision 1 900 à

terme)

Distriport

Capacité totale : 575 000 m²

Bâtiments en opérations : 360 000 m²

Nouvelles locations +mises en opération de surfaces

bâties 2015 38 000 m2 /2016 70 000 m2

Surfaces à construire : 215 000 m²
Commercialisations de surfaces à

bâtir 2017 135 000 m 2 / 2018 70 000 m 2

Emplois : 620 en 2017



La logistique dans les bassins Ouest du GPMM



La problématique de l'emplois logistique

Depuis 2010, les emplois logistiques ont augmenté de plus de 70% sur la couronne logistique immédiate, le nombre d'établissements a progressé de plus de 20%.

- La convention pour l'emploi sur la ZIP de Fos : un outil d'anticipation et de recrutement efficace issu des recommandations du DP 2XL
- Une « GPETC T&L » conduite par la Maison de l'Emploi d'Istres en 2014, qui a permis d'identifier les emplois et les établissements de la filière et d'identifier les problématiques du secteur

Le secteur est « pivot » dans l'économie régionale : il conditionne le bon approvisionnement des activités économiques locale, et portuaires. Il est également un facteur clé des scénarios d'évolution et de devenir de l'activité industrielle locale

Nombre d'emplois salariés du cluster industrialo-portuaire de Marseille-Fos dans 7 zones des bassins ouest en 2013



Champ: Cluster industrialo-portuaire de Marseille-Fos hors acteurs publics.

Source : Insee, Clap 2013.

Le développement des terminaux à conteneurs est étroitement lié à la **dynamique économique forte de la logistique** :

- 180 000m² développés sur la seule ZIP en 2016 (Feuillane, Distriport, TEA)
- **3 500 emplois** dans **135 établissements** du pôle conteneurs de la zone industrialo-portuaire
- Au-delà, de nombreux emplois induits dans la couronne logistique locale : presque 10 000 emplois dans les établissements de services à la marchandise et de logistique terrestre de la couronne logistique locale, principalement à Saint-Martin de Crau et à Vitrolles.
- En effet **1 million d'EVP génère 6 000 emplois** opérationnels dans le secteur de la logistique.

Le poids économique du port dans son environnement local 1/4

Marseille-Fos est le premier cluster industrialo-portuaire français avec 41 500 emplois, hors intérim (+3 000 environ) et emploi non salarié (+2 000 environ), soit un total audelà de 45 000 emplois.

Le Havre: 31 700 emplois
Nantes-Saint Nazaire: 24 000 emplois

Il représente 7,5% des emplois salariés du département.

C'est plus que l'aéronautique (13 500 emplois) ou même le tourisme (27 000).

Il est constitué de **1 500 établissements** des Bouches-du-Rhône, répartis dans plusieurs familles professionnelles

- logistique maritime et terrestre : 876 établissements / 19 475 emplois
- industrie: 286 établissements / 15 032 emplois
- services : 326 établissements / 6 948 emplois

Principaux résultats 2/4

37% des établissements liés sont dans la ZAP, 33% des emplois 14% dans le seul 2^{ème} arrondissement, 21% des emplois

Marseille rassemble la moitié des établissements (48% dont une large proportion dans les arrondissements de la ZAP) et **16 480 emplois** (soit 39%).

Les **communes des bassins Ouest** (Fos, Martigues, Port-Saint-Louis, Berre) rassemblent **29%** des établissements du cluster (436), et **14 400 emplois** (35%).

Le cluster représente 70% des emplois à PSL, 80% des emplois à Fos, 50% à St Martin

de Crau, dans le 2^{ème} arrondissement de Marseille, 25% à Martigues et Port-de-Bouc.

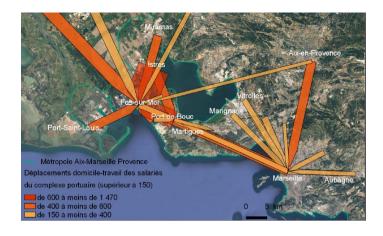
Commune	Nombre d'emplois salariés	Part dans l'ensemble du cluster (en %)
Fos-sur-mer	8 699	21,6
Marseille 2	8 600	21,4
Martigues	3 179	7,9
Marseille 14	1 648	4,1
Marseille 16	1 640	4,1
Saint-Martin-de-Crau	1 614	4,0
Marseille 7	1 565	3,9
Vitrolles	1 514	3,8
Berre-l'Etang	1 387	3,4
Marseille 15	1 300	3,2
Port-Saint-Louis-du-Rhône	1 120	2,8

Champ: Cluster industrialo-portuaire de Marseille-Fos, hors acteurs publics

Source : Insee, Clap 2013

Principaux résultats 3/4

8 salariés sur 10 du cluster ne résident pas dans la commune où ils travaillent. Le cluster génère de **nombreuses relations domicile-travail**, avec des **incidences sur la desserte locale**.



Les communes de résidence bénéficient indirectement de la présence du cluster industrialo-portuaire sur leur territoire via la **fiscalité locale** des ménages et les **salaires**, qui occasionnent une **consommation de biens et services de proximité**.

La masse salariale totale versée aux salariés du cluster représente environ 1 milliard d'euros par an. Elle représente de l'ordre de 8 % du total de la masse salariale totale des Bouches-du-Rhône.

Principaux résultats 4/4

11% de la richesse dégagée dans le département est imputable au cluster industrialoportuaire.

Le Havre : 12% de la richesse dégagée en Haute-Normandie

Dans le cluster, les **établissements sont à plus forte valeur ajoutée** que la moyenne, mais il existe de grandes **disparités** entre familles professionnelles...

- logistique maritime et terrestre : 38% de la richesse dégagée par le cluster
- industrie : 52% de la richesse dégagée par le cluster
- services: 10% de la richesse dégagée par le cluster

Chimie, pétrochimie et activités pétrolières : 29%

Armements: 12%

Transporteurs routiers: 5%

... et de grandes disparités entre les communes :

- la part du cluster dans la richesse produite dépasse 80% à Fos et à Port-Saint-Louis,
- 50% à Berre et dans le deuxième arrondissement de Marseille.

Par de la richesse dégagée par le cluster dans la richesse dégagée totale : 10% à l'échelle de la Ville de Marseille

En synthèse, le cluster industrialo-portuaire de Marseille-Fos dans le département, c'est :

- **41 500 emplois** hors intérim et non salariés (estimations entre 4 000 et 5 000 emplois)
- 1 500 établissements
- Des résidents dans toutes les communes (sauf une)
- 11% de la valeur ajoutée dégagée sur le territoire
- 1 milliard d'euros de masse salariale par an, soit 8 % du total

Enfin, le cluster est un vecteur d'internationalisation et de rayonnement :

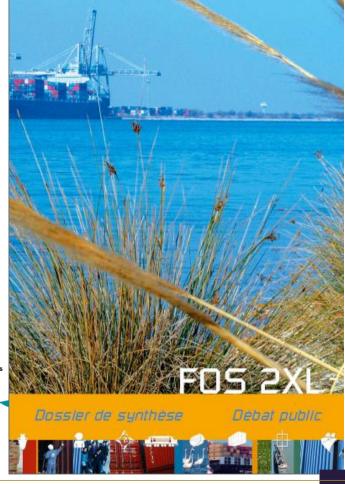
- si la moitié des emplois du cluster est contrôlée par une entreprise dont le centre de décision est hors de la région,
- les **sièges sociaux de la place portuaire marseillaise contrôlent aussi 32 300 emplois** localisés ailleurs en France (16 400) ou à l'étranger, en Asie principalement.

LA DYNAMIQUE TERRITORIALE LIEE AU
DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE
CONTENEURS



- 1945-1990 : établissement public = intérêt général
- 1990 : rupture ; concertation/consultation publique/NIMBY/nouvel outil d'aménagement/démocratie représentative vs. démocratie participative ??
- 1995-2002-2010 : CNDP
- 2004 : DP terminaux à conteneurs de Fos
- 2010 : DP terminaux méthaniers
 2011 : Concertation continue





- Processus durable, permanent
- En amont et en parallèle des procédures règlementaires
- Les fondements de la démarche : présence, dialogue, co-construction...
- Ni co-décision, ni simple communication.
- Pilotée par le Conseil de développement, dans son rôle de conseil et en tant que représentant des acteurs de la communauté portuaire et des acteurs concernés.
- Avec qui ?
 - Les associations de protection de l'environnement, de professionnels, et de résidents,
 - Les élus des collectivités locales,
 - L'Etat et les services de l'Etat,
 - Les syndicats représentatifs des salariés,
 - La communauté portuaire (les entreprises), et le port lui-même.



Comment?

- Un comité de pilotage composé principalement d'acteurs du territoire.
- Au quotidien, l'animation du réseau d'acteurs :
 - des mini conférences organisées par le CD à l'attention des acteurs de la cc,
 - des ateliers de « co-construction » et des « chantiers gagnant-gagnant » : ZIPCOM, les déplacements innovants, le tourisme industriel et environnemental, le Port center (au sens AIVP)....
- A travers l'accompagnement des démarches pilotées par les porteurs de projets eux-mêmes (EDF EN)
- A un niveau plus politique à travers les « principes de la concertation » co-rédigés avec les acteurs du territoire :
 - · définissant les règles du jeu de la concertation,
 - posant les bases d'une vision commune de la ZIP à 2030 : créer une vision partagée du schéma de développement global du port et des industries portuaires, et faciliter leur insertion harmonieuse dans les territoires.







- La poursuite des signatures des Principes de la concertation par les acteurs du territoire
- Les mini-conférences et les réunions d'information :
 - Organisation de deux réunions publiques 'volontaires' sur le projet d'agrandissement des terminaux à conteneurs de Fos en mars 2017, à l'initiative de la concertation
 - 2. Séminaire sur le photovoltaïque à venir le 24 novembre
 - 3. Séminaire sur l'évolution du paysage industrialo-portuaire et les restructurations en cours, mi-2018
- Le suivi des actions engagées par les ateliers de « coconstruction » et les « chantiers gagnant-gagnant » :
 - ZIPCOM
 - 2. Tourisme industriel et environnemental
 - 3. Pistes cyclables et co-voiturage
 - Port center
 - 5. Crèches d'entreprises
 - 6. Travail sur « l'urbanité » de la zone Distriport avec l'ENSAM et l'AIVP





Retour d'expérience et projection

2011 : la « purge »

2012 : la reprise du dialogue, l'élaboration d'un diagnostic partagé sur une base validée par tous : « nous sommes pour le développement, durable, du port »

2013 : l'entrée dans le concret, les chantiers gagnantgagnant

2014 : pause car changement de gouvernance au GPMM et élections municipales

Des concertations menées par les maîtres d'œuvre : l'exemple d'EDF EN

2015: re-mobilisation

2016- : animation du réseau d'acteurs « au fil de l'eau », avec des temps forts (signature des principes de la concertation, projets du PS, implantations)

2017 : réunions publiques sur le projet « rotule » de réunification des terminaux, séminaire photovoltaïque

2018 : forum ouvert au public sur l'évolution du paysage industrialo-portuaire et les restructurations en cours + poursuite des réflexions sur le transport alternatif à la voiture individuelle, le port center et la crèche d'entreprises



- Maintenir en permanence une fenêtre ouverte sur le territoire,
- Pour créer les conditions d'acceptabilité du développement portuaire,
- Bref... pour gagner du temps!



Merci de votre attention

g.planque@marseille-port.fr